



UCL
Programme
d'études
2024 - 2025

Mineure en culture et création

Table des matières

Introduction	2
Profil enseignement	3
Compétences et acquis au terme de la formation	3
Programme	

MINCUCREA - Profil enseignement

				Bloc annuel	
				2	3
○ LCCR1211	Analyse de pratiques culturelles	Véronique Bragard Marie-Clotilde Roose (supplée Martin Buysse) Sarah Sepulchre	EN [q2] [30h] [5 Crédits]	x	x

○ **Anthropologie, philosophie et psychologie de la culture (5 crédits)**

Un cours parmi :

⊗ LFILO1170	Anthropologie philosophique	Nathalie Frogneux	EN [q2] [45h] [5 Crédits]	x	x
⊗ LPSP1332	Anthropologie culturelle et sociale	Jean-Luc Brackelaire	EN [q2] [22.5h] [5 Crédits]	x	x
⊗ LPOLS1225	Anthropologie sociale et culturelle	Julie Hermesse			

Lifférents nisciors et Inotons sur la culture.] TJ 1 0 0 -1 0 513.eour c'obtntisn de le mioyener les dnote dblntntus pour dls unités

MINCUCREA - Informations diverses

CONDITIONS D'ACCÈS

En tant que mineure « Enjeux de société », l'inscription à la mineure en Culture et Création est accessible, sans prérequis ou dossier d'admission, à tous les bacheliers UCLouvain qui ont accès au système des mineures.

Toutefois, l'étudiant doit rédiger une lettre de motivation pour le travail avec l'artiste en résidence et remettre celle-ci au format électronique en début d'année académique au responsable académique de l'artiste en résidence et à l'artiste lui-même. Personne de contact : responsable académique de l'UE LCCR1212 ou LCCR1213 (en fonction de l'année d'organisation de l'UE).

Pour chaque programme de bachelier (la majeure de l'étudiant-e), la liste des mineures qui peuvent compléter ce programme est présentée dans la description du programme de bachelier à la rubrique "Mineures accessibles".

[Liste des programmes de bachelier pour l'année académique en cours](#)

PÉDAGOGIE

Parce que la culture et la création doivent essentiellement se vivre et se pratiquer, la mineure en « Culture et création » propose une pédagogie active et ouverte, ancrée dans le monde contemporain. Elle rend, à différents niveaux, les étudiants acteurs de leur formation, en les impliquant, en fonction des enseignements, dans des travaux individuels ou de groupes, dans des ateliers et workshops ou dans la constitution de portfolios.

En effet, la mineure encourage les étudiants à développer leur créativité, en leur offrant, dans divers domaines, la possibilité d'interagir avec des artistes et des professeurs qui les conseillent et les motivent dans la réalisation de leur projet créatif.

Comme la mineure envisage la culture dans toutes ses formes, elle appelle, en outre, les étudiants à se déplacer entre différents domaines de la création, afin de nourrir une réflexion large sur le monde de la culture. C'est pourquoi, dans cette mineure, les deux unités d'enseignement obligatoires sont justement deux enseignements d'intégration interdisciplinaire.

Des allers-retours constants sont alors proposés entre théorie et pratique. Si les étudiants sont invités à découvrir le monde et les acteurs culturels en direct, ils disposent aussi d'espaces de débat et de réflexion avec les professeurs et leurs camarades pour donner du sens aux manifestations auxquelles ils ont assisté, et aux apprentissages qu'ils ont reçus.

De cette manière, la mineure valorise un apprentissage interactif et une approche transversale de la culture et de la création. Elle forme chaque étudiant à devenir un acteur culturel d'aujourd'hui et de demain, aussi bien à l'égard de sa majeure que de la société.

EVALUATION AU COURS DE LA FORMATION

Les méthodes d'évaluation sont conformes au règlement des études et des examens. Plus de précisions sur les modalités propres à chaque unité d'apprentissage sont disponibles dans leur fiche descriptive, à la rubrique « Mode d'évaluation des acquis des étudiants ».

Les étudiants peuvent trouver des informations complémentaires sur les modalités particulières d'évaluation des différentes unités d'enseignements (ou "cours"), en consultant leurs fiches descriptives sur le portail de l'UCLouvain. Un grand nombre d'unités d'enseignement de la mineure évaluent les étudiants sur la base des compétences et acquis décrits dans la rubrique, du même nom, explicitée dans la fiche descriptive.

En raison de leur dimension active et interactive, certains enseignements de la mineure demandent des sur le 5hdemrétatif., eons347us.] TJ 1 0 0 -1 0 513

Faculté

Entité de la structure

Dénomination

Secteur

Sigle

Adresse de l'entité

SSH/FIAL

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur des sciences humaines (SSH)

FIAL

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole de philosophie (EFIL)
- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)
- Ecole de langues et lettres (ELAL)
- Commission de programme en études de genre (GENR)
- Louvain School of Translation and Interpreting (LSTI)

Responsable académique du programme: [Véronique Lemaire](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute question administrative: secretariat-bac-elal@uclouvain.be
- Pour toute information complémentaire: info-fial@uclouvain.be